



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Easy-Mix PE-PP 45 résine (F)  
Code-Nr. 106601

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

### Conditions d'utilisation recommandées

Résines époxydes à 2 composants - composant résine  
Le produit est prévu seulement pour l'industriel/à usage professionnel.

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/37/38

#### Phrases R

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Xi Irritant

#### Phrases R

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

#### Phrases S

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 3. Composition/informations sur les composants

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
108-30-5	203-570-0	anhydride-succinique	0,1 - 1	Xn R22; Xi R36/37
2455-24-5	219-529-5	Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	30 - 60	Xi R36/37/38
688-84-6	211-708-6	Méthacrylate de 2-éthylhexyle	10 - 30	XI R36/37/38

---

## 4. Premiers secours

### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Oxyde d'azote (NOx)

Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Eviter la formation d'aérosol.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Conserver dans un endroit frais, à l'écart des acides.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Aération et évacuation d'air suffisantes.

### Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit  
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm; 480min; 60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Butyl de caoutchouc 0,7mm; 480min

### Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

### Protection de la peau

Vêtement de protection à longues manches

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

### Mesures d'hygiène

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat</b> pâteux	<b>Couleur</b> blanc	<b>Odeur</b> odeur spécifique au produit
-----------------------	-------------------------	---

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>					non applicable
<b>point d'ébullition</b>	>= 94 °C		2,4 kPa		
<b>Point d'éclair</b>	93,89 °C			ASTM D -3278-96	
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,013 kPa	20 °C			
<b>Densité</b>	0,984 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	0,1 - 1 Gew-%				pratiquement insoluble
<b>Viscosité</b>	25000 cP	23 °C			

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

### Matières à éviter

Réagit au contact des acides forts.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone  
oxydes d'azote (NOx)  
vapeurs/gaz irritants  
risque de formation de résidus de pyrolyse toxiques

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			

### Constatations empiriques

Risque de nausées et de diarrhée lorsqu'on avale le produit.  
Sensibilisation possible chez les personnes qui y sont prédisposées.  
La poussière ou les fumées irritent les muqueuses des voies respiratoires.



#### Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.  
D'autres caractéristiques dangereuses ne peuvent pas être exclues.  
Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

#### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

#### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.  
Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.  
D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les récipients vides peuvent être éliminés après avoir été nettoyés et conformément aux prescriptions en vigueur sur place.

## 14. Informations relatives au transport

#### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

## 15. Informations réglementaires

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Valeur COV 392 g/L  
(composants organiques volatils)

## 16. Autres informations

#### Les conseils relatifs à la formation

Le produit est uniquement pour les industriels / professionnels usage interne.

#### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 11.02.2011  
Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.1  
**Easy-Mix PE-PP 45 résine (F)**

---

**Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)**

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.